



ORANGE, le 23 Avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

**AVENUE Jacques IMBERT –
CHEMIN DE CHAPONNET –
RUE Albert CAMUS –
RUE Henri DUNANT -**

**DIRECTION de l'AMENAGEMENT
& DU CADRE DE VIE –
Gestion Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de fauchage des cours d'eau « Le Pont Balançant » et de « l'Argensol », **Avenue Jacques Imbert – Chemin de Chaponnet – Rue Albert Camus & Rue Henri Dunant**, la circulation des véhicules de toutes sortes pourra être momentanément perturbée, selon les besoins du chantier.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 6 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 6 semaines, sous l'entière responsabilité de l'Entreprise ASA MEYNE D'ORANGE.